

Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

Accueil > L'Equipe Mobile Gériatrique au service de la région Gapençaise grâce à la télémédecine : soutien aux EHPAD et Maisons de santé



acteur-5-1

Personne référente:

Docteur François JEANBLANC

Adresse Email:

francois.jeanblanc@chicas-gap.fr

Téléphone du référent:

0676825304

document_ressource:

 [TÃ©lÃ©mÃ©decine, Projet et Contrat.pdf](#)

Domaine(s) d'action du projet:

Mobilités, services au public et outils numériques

partenaires:

Associations

Etablissements publics

Autres partenaires

aides publiques:

oui

labels:

non

Le projet est-il multi-sites ?:

oui

Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:

Nos études préliminaires ont montré que les médecins généralistes, en EHPAD ou en libéral, sont en attente de soutien pour la prise en charge gériatrique: plaies chroniques, soins palliatifs, psychiatrie du sujet âgé, troubles du comportement, polyopathie gériatrique L'objectif est de fournir des consultations gériatriques grâce à la télémédecine (téléexpertises) par une équipe pluridisciplinaire comprenant : gériatre, psychogériatre, oncogériatre, spécialiste en soins palliatifs, ergothérapeute, diététicienne, neuropsychologue, expert auprès du Juge des Tutelles. L'intérêt de la télémédecine multiple: - pour les patients âgés : réduction des déplacements, des délais de prise en charge et des attentes aux urgences, amélioration du suivi, maintien à domicile favorisé - pour le médecin traitant ou l'IDE: soutien et aide à la décision dans ces situations difficiles. Cette relation rapprochée est enrichissante, efficace et sécurisante pour les médecins traitants isolés en zone rurale - pour l'ARS : amélioration de la pratique médicale en terme de santé publique, réduction des coûts - pour le Centre Hospitalier : faciliter le « virage ambulatoire » de notre système de santé. Ce service de télémédecine permettra de réaliser une régulation pré-hospitalière des entrées et de proposer des alternatives à l'hospitalisation (consultation, hospitalisation de jour) - pour les régions rurales : aider au maintien des centres de soins, emplois médicaux et paramédicaux

Description du projet:

La télémédecine dans le parcours de soins est reconnue comme pratique médicale à distance par la loi du 21/07/2009 et encadrée par le décret du 19/10/2010 et l'article L6316-1 du code de la Santé Publique. Réalisation des téléexpertises : - le praticien médical ou paramédical envoie un mail à l'Equipe Mobile de Gériatrie expliquant la problématique. Cette demande peut être accompagnée d'une photo (pour les plaies) ou d'une vidéo (pour les troubles du comportement) - Le médecin de l'Equipe Mobile répondra dans les 48 heures avec un avis accompagné de recommandations et prescriptions Ce service est agréé et soutenu par l'ARS PACA L'opérateur technique est le maître d'ouvrage régional « GIP e-santé ORU-PACA ». Il permet de réaliser les actes de télémédecine selon les conditions réglementaires : hébergement des données, autorisation CNIL, traçabilité de l'acte, sécurisation de la transmission, identité des professionnels, date et heure de l'acte. Le matériel minimal requis par chaque praticien se limite à un PC avec connexion internet ainsi qu'un simple appareil photo/vidéo numérique. La formation des différents praticiens sera dispensée par le médecin de l'Equipe Mobile. Une convention écrite doit être signée entre l'ARS, le Centre Hospitalier et les différents praticiens. Une évaluation est réalisée tous les 6 mois. Techniquement, cette prise en charge pourra, d'ici 3 ans, offrir la possibilité de téléconsultations « en direct » en utilisant un simple smart-phone. Caractère innovant de ce projet : L'utilisation de la télémédecine a débuté récemment dans différentes grandes agglomérations, en général sur des thématiques spécialisées (plaies, ophtalmologie...) Notre initiative est innovante en raison: - de l'intervention de l'Equipe Mobile de Gériatrie qui permet, grâce aux différents intervenants, de proposer un avis sur l'ensemble des problématiques gériatriques : polyopathie complexe, plaies, démence, soins palliatifs... - de proposer un service gratuit car les Equipes Mobiles de Gériatrie existent déjà - de l'utilisation d'une technologie simple, fiable, très peu onéreuse (environ 100 euros), contrairement au système de la visioconférence Cette initiative représente un élément pour l'amélioration des conditions d'exercice des médicaux et paramédicaux en milieu périurbain, et ainsi une démarche pour lutter contre la désertification médicale. Nous avons d'ailleurs remarqué une implication importante et rapide de la part des praticiens, probablement en raison des caractéristiques du département (milieu rural ou de montagne) L'attribution d'un prix pour une telle initiative représenterait un soutien -au niveau national- afin que les différentes Equipes mobiles s'orientent d'avantage vers une activité

extrahospitalière et deviennent un appui en particulier pour les médecins et équipes soignantes en zone périurbaine. Cette démarche nous semble exemplaire et facilement transférable vers d'autres départements.

Les éléments clefs du projet:

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)
